

Carnet RH : « Passager clandestin ». Sur un bateau, c'est un resquilleur. Mais qu'est-ce qu'un passager clandestin dans les relations sociales ?

24-11-2015

avec

- En théorie économique, un passager clandestin (free rider) est l'utilisateur d'un bien, d'un service ou d'une ressource, qui ne paie pas, pour une raison quelconque, le juste prix de son utilisation.

- L'existence de passagers clandestins peut entraîner la sous-production d'un bien public, la surconsommation d'un bien commun ou la surexploitation d'une ressource naturelle.

- C'est à l'économiste américain Mancur Olson (1932-1998) qu'on doit la modélisation de ce phénomène en 1965 dans son ouvrage Logique de l'action collective.

- Chacun peut se trouver un jour, de bonne foi, en position de passager clandestin.

- Un exemple fréquemment cité est celui des augmentations salariales négociées par un syndicat.

- En Belgique, en principe, seuls les adhérents du syndicat en bénéficient.

- En France, tous les salariés en

bénéficient, sans être pour autant tenus de verser de cotisation au syndicat : en termes économiques, les salariés non syndiqués sont des "passagers clandestins".